



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 109478

### Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le plan solidarité grand âge. En effet, la Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés (FEHAP) à but non lucratif s'interroge sur la concordance entre les financements effectivement dégagés et les objectifs annoncés afin de permettre à la fois le développement de nouvelles structures et le renforcement des dotations des établissements existants. Aussi demande-t-il au Gouvernement s'il lui est possible de préciser ces dispositions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Hénart](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109478

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 novembre 2006, page 11548